Arrestation de M. Charles Malato

Le Parquet était avisé, dans la matinée d'hier, que des pommes de pin qui avaient servi à confectionner les bombes avaient été adressées de Barcelone à M. Charles Malato, écrivain anarchiste. Une perquisition fut immédiatement opérée à son domicile, passage Noirot, 3 *bis*, dans le XIVe arrondissement. Elle fut fructueuse.

M. Maleto fut arrêté et conduit en Pelsis. Interrogé sommairement, il a déclaré à M. Leydet:

— Oui, j'ai reçu ne paquet venant d'Espagne pour être remis à des compagnons anarchistes de passage à Paris, mais j'expliquerai dans quelles conditions plus tard, en présence de mon avocat, Me Wilm.

M. Maleto a été écroué à la Santé.

Il est de taille ordinaire, blond, d'ailleurs alme. Il souffre d'une entorse.

Les aveux de Vallina

Deux autres individus ont été interrogés ensuite par le magistrat-instructeur. Ce sont ceux qui avaient été arrêtés préventivement le 25 mai.

L'un d'eux est Pedro Vallina, né à Guadamala (Espagne).

— Nous les avons reçus de Barcelone. Ils nous ont été transmis par l'intermédiaire de M. Charles Malato, mais ils n'étaient pas chargés.

— Qu'avez-vous fait de ces engins?

— Comme nous craignions d'être arrêtés, nous nous sommes rendus à un endroit du bois de Vireflay et, au pied d'un arbre, nous avons enterré les cinq engins.

— Mais vous ne les avez pas laissés à cette place?

— Du moins, quand j'ai été arrêté, les bombes y étaient encore, et si vous voulez, Monsieur le juge, demain matin, je vous conduirai à notre cachette.

M. Leydet a alors mis sous les yeux de Vallina la photographie qui venait d'être tirée de l'engin trouvé intact sur les lieux de l'attentat.

— Je reconnais parfaitement une de nos bombes, s'est alors écrié l'inculpé.

Vallina a été emmené et écroué à la prison de la Santé.

Le juge d'instruction a ensuite interrogé Harvey, qui s'est borné à faire des déclarations de principes et à émettre des théories sur l'anarchie.

Les autres inculpés, Navarra et Palacios, ont été interrogés pour la forme et laissés jusqu'à nouvel ordre au Dépôt.

L'inculpation

L'instruction ouverte par le Parquet est contre le nommé Ferras, auteur principal de l'attentat, qui est en fuite, avec, pour complices, Vallina, Maiato et autres. Les inculpations relevées sont celles: 1° de tentative d'assassinat; 2° de menées anarchistes; 3° de détention et fabrication d'explosifs, crimes prévus et punis par l'article 309 du Code pénal et la loi de 1886.

Une version sur les bombes

Un fonctionnaire de la préfecture de police a fait à un de nos confrères la déclaration suivante:

— Dans le courant de mois dernier, le préfecture de police apprenait qu'il venait d'arriver à la douane de Paris, à la gare de Lyon, dans boîtes suspectes expédiées sous la forme de colis postaux. L'envoi était des plus bizarres. Les boîtes renfermaient cinq « pommes de pin » en fonte semblables à celles qui surmontent les grilles de clôture à la place du classique fer de lance ou qu'on retrouve encore sur certaines rampes d'escalier.

En France, où on en fabrique des milliers, ces objets coûtent 10 francs les 100 kilos. Un fabricant français n'a par conséquent pas besoin de s'adresser à l'étranger pour s'en fournir, d'autant plus que les droits de douane sont assez élevés.

Dans le premier colis, il n'y avait qu'une demi-douzaine de ces boules, grosses à peu près comme le poing, la seconde boîte en renfermait quatre de plus petite dimension.

M. Girard, chef du Laboratoire municipal, consulté car l'usage qu'on pouvait faire de ces objets, expédiés dans ces conditions, s'abstint pas à affirmer qu'ils constituaient un engin dangereux; il n'y avait qu'à les charger de quelque matière explosive, car il est inutile de vous dire que les « pommes de pin » étaient vides.

Valiait-il saisir immédiatement les deux colis? On ne le pensa pas. Il valait mieux connaître les individus à qui les bombes étaient expédiées.

L'envoi venait de Barcelone, un foyer permanent d'anarchie, et était fait, pour le premier colis, à un commissionnaire en marchandises, et l'autre à un « cabotin » littéraire « qui écrit dans les journaux et est, en outre, un orateur écouté de la Bourse du travail.

Une surveillance fut établie, et le police des recherches de la préfecture connut quelques-uns des destinataires des diverses colis. Les connaît-elle tous? Non. Des arrestations furent opérées parmi les individus suspects, et c'est ainsi qu'on envoya au Dépôt les nommés Valdina, Navarros, Pallacios, Harvey et d'autres.

Arrestations à Barcelone

Cinq anarchistes viennent d'être arrêtés à Barcelone. Les autorités observent la plus grande discrétion sur cette affaire.

Un endroit fatal

D'une simple petite reconstitution topographique, il résulte que l'endroit où se produisit samedi soir l'odieux attentat contre notre hôte, le roi d'Espagne, est exactement celui où éclata la *machine infernale* qui mit en péril, le 24 décembre 1800 (3 nivôse an IX), les jours du premier consul et qui coûta la vie à huit personnes.

La rue « Saint-Nicaise », de tragique mémoire, aboutissait en effet — avant qu'elle fût emportée par le percement de la rue de Rivoli — en carrefour formé de nos jours par cette dernière rue et la rue de Rohan.

Autre coïncidence. C'est en allant à l'Opéra — alors rue de Louvois — que le premier consul faillit périr. C'est en revenant de l'Opéra que le roi d'Espagne, à son tour, a essuyé le feu d'un attentat resté, heureusement, sans effet.

L'émoi à Madrid

La nouvelle de l'attentat dont le roi a failli être victime à Paris a produit dans les milieux officiels de Madrid où elle a été connue dès matin de la première heure, une grande impression.

Le gouvernement a immédiatement informé de l'attentat les gouverneurs des provinces.

Le ministre de l'Intérieur interrogé, a dit que la reine avait eu immédiatement connaissance de l'attentat par téléphone et par des dépêches directes du gouvernement français. Le ministre a ajouté que les mesures prises relativement à la circulation des dépêches tendaient uniquement à empêcher la propagation d'informations inexactes et incomplètes pouvant alarmer l'opinion publique.

Le secrétariat du Palais reçoit de toutes parts des dépêches concernant l'attentat avec des félicitations pour la bravoure dont le jeune souverain a fait preuve en cette circonstance.

Personne ne paraît songer, en Espagne, à accuser la France de la moindre négligence.

Echange de télégrammes

A peine rentré dans ses appartements, le roi a télégraphié à la reine-mère pour lui annoncer l'attentat et dissiper toutes ses inquiétudes. De son côté, M. Loubet a télégraphié immédiatement dans le même sens.

Après l'attentat, M. Rouvier a reçu le télégramme suivant du président du Conseil espagnol:

Veuillez transmettre à Son Excellence le président de la République les félicitations de la nation espagnole à l'occasion de son heureuse délivrance du danger encouru en commun avec Sa Majesté le roi d'Espagne, ainsi que nos regrets pour les malheurs occasionnés et nos vœux pour le rétablissement des blessés.

M. Rouvier a répondu par le télégramme suivant:

Le président de la République me charge de vous dire combien il a été touché des sentiments que vous avez bien voulu lui exprimer. La criminelle tentative à laquelle Sa Majesté le roi d'Espagne et le président de la République ont heureusement échappé est de nature à fortifier encore les sentiments d'affection éprouvée par la nation française à l'égard de la nation espagnole.

M. Etienne a reçu du ministre de l'Intérieur espagnol un télégramme lui exprimant la satisfaction du gouvernement espagnol pour l'accueil sympathique fait au souverain.

Dès qu'ils ont eu connaissance de l'attentat, les membres du bureau du Conseil municipal de Paris ont adressé cette dépêche à M. Loubet:

Monsieur le président de la République,

Au moment où, dans les siens d'une cordialité profonde, la population tout entière de Paris acclamait avec la colonie espagnole l'hôte respecté de la France et son président vénéré, le Bureau du Conseil municipal apprend à l'Hôtel de Ville qu'un lâche attentat qu'on ne saurait trop réprouver vient d'être commis.

L'assemblée communale vous serait reconnaissante d'être auprès de S. M. le roi Alphonse XIII l'interprète de ces sentiments de douloureuse émotion.

Veuillez, etc.

Jeudi soir, M. Loubet a télégraphié de nouveau à Sa Majesté la reine Marie-Christine.

Sa Majesté Alphonse XIII vient de rentrer au palais des Affaires étrangères après avoir traversé Paris au milieu d'enthousiastes et unanimes acclamations dont je suis heureux d'apporter un écho à Votre Majesté, et je tiens à vous assurer encore que tant que le roi sera l'hôte de la France, il sera l'objet de tous les sentiments que votre cœur de reine et de mère peut souhaiter.

EMILE LOUBET.

L'empereur d'Autriche, le bey et d'autres souverains ont adressé à Alphonse XIII et à M. Loubet des télégrammes de félicitations.

LA QUESTION MAROCAINE

On mande de Fez, le 29 mai:

Le Sultan a fait savoir officiellement, hier soir, au ministre de France que, pour obéir un désir du Conseil des notables, et, par suite, de son peuple, il se voyait obligé d'ajourner sa réponse aux propositions de réformes faites par le France; qu'il venait d'écrire à son représentant à Tanger auprès des puissances, pour qu'il adresse à tous les ministres une demande de réunion à Tanger d'une conférence internationale qui aura à statuer sur le programme de réformes, proposé par le ministre de France.

La réponse du ministre de France n'a pas encore été envoyée au Maghzen. On n'est pas sans s'étonner ici de l'attitude prise par le Sultan vis-à-vis du ministre anglais qui en arrivant à Fez va se trouver en présence d'un fait accompli, enculant le but de sa mission, qu'il avait lui-même nettement défini à Tanger, c'est-à-dire de donner son aide diplomatique à la France. Il y a dans cette attitude à l'adresse de l'Angleterre un véritable manque d'égards qui n'échappe à personne.

La mission espagnole

On mande de Tanger au *Times*:

Par suite de l'approche de la saison chaude et en raison de l'état de santé du ministre d'Espagne, le gouvernement espagnol a décidé d'ajourner jusqu'à l'automne l'envoi de sa mission à Fez.

Courrier diplomatique intercepté

Le courrier parti de Fez pour remettre des dépêches à M. Lowther, ministre d'Angleterre, a été intercepté; ses plis lui ont été dérobés et détruits ensuite.

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE

M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône, a informé officiellement M. Chanot, maire de Marseille, qu'il venait de saisir le Conseil de préfecture des Bouches-du-Rhône de réclamations qui lui ont été faites par quelques électeurs relativement au premier tour de scrutin des élections municipales.

LE SÉJOUR DU ROI

JOURNÉE DE VENDREDI

A SAINT-CYR

La journée du roi ne sera pas moins chargée que celle d'hier.

Dès 8 h. 50, le président de la République prenait Alphonse XIII au palais des Affaires étrangères et se rendait avec lui à pied à l'hôtel des Invalides.

Après quelques minutes d'arrêt dans un salon où se trouvaient les personnages officiels et quelques généraux, ainsi que les représentants de la Compagnie de l'Ouest, le roi et ses compagnons habituels montaient dans le train. Un peu plus tard, cinq autres trains d'invités quittaient la gare Montparnasse pour Saint-Cyr.

Le train royal est entré en gare de Saint-Cyr à 9 h. 21. Dix minutes après, le roi et le président, suivis toujours du même cortège et des autorités de Seine-et-Oise, préfet, députés, etc., entraient à l'Ecole spéciale militaire.

La foule a acclamé Alphonse XIII sur tout le parcours.

Une compagnie de Saint-Cyriens rend les honneurs.

Le général Mercet, commandant l'Ecole dont la seule porte principale est décorée, souhaite la bienvenue.

Je suis heureux, dit le roi, de venir voir aujourd'hui le premier bataillon de France.

Le général Marcot conduit le roi et le président dans la salle d'honneur de l'Ecole où sont réunis les professeurs.

Ceux-ci sont présentés au souverain.

Puis Alphonse XIII visite la chapelle où Mgr Lanusse tend l'eau bénite au roi et au président et prononce les paroles suivantes:

Sire,

Monsieur le président,

Daignez me permettre l'honneur de vous souhaiter la bienvenue dans ce saint sanctuaire du premier bataillon de France. Je suis heureux et très honoré d'avoir à y demander à Dieu pour Votre Majesté, pour M. le président, pour la noble Espagne et notre chère France toutes les bénédictions du ciel. Cette eau si pure et sanctifiée par la prière de l'Eglise, en est et en sera toujours le plus précieux, le plus gracieux symbole.

Le président touche de la main droite le goupillon, le roi prend l'eau bénite et se signe avec dévotion.

Précédé de Mgr Lanusse, le roi et M. Loubet se dirigent vers le maître-autel où deux prie-Dieu ont été de chaque côté disposés. Ils s'agenouillent, et le roi, baissant la tête, se recueille pendant plusieurs minutes pendant que Mgr Lanusso récite une prière et appelle les bénédictions du ciel sur l'Espagne et sur la France.

Toutes les personnes de la suite espagnole du roi s'agenouillent sur le tapis de la chapelle et prient également.

La prière de Mgr Lanusse est terminée, le roi fait le signe de la croix, et le cortège quitte le chapelle pour continuer le visite de l'Ecole.

Le roi et le président traversent plusieurs salles et cours et trouvent enfin, dans la cour Wegrem, le bataillon des élèves de Saint-Cyr qui, en ligne déployée, leur rendent les honneurs.

L'escadron de cavalerie occupe la droite de la ligne, en haut du terrain de manœuvres.

Le roi passe le bataillon en revue; il marche rapidement, mais salue tous les officiers. Devant le drapeau, il s'arrête et s'incline profondément.

La revue terminée, le bataillon et l'escadron défilent devant le roi.

A 10 h. 1/4, le roi et le président arrivent à la Petite-Carrière, où a lieu la carrousel donné en leur honneur par les écuyers de l'Ecole de Saumur.

Successivement, les écuyers de l'Ecole supérieure de guerre, le cadre noir, au costume si pittoresque, les officiers et les sous-officiers du cadre de l'Ecole de cavalerie, les officiers d'instruction de l'Ecole de cavalerie, la section de cavalerie de Saint-Cyr exécutent les figures les plus gracieuses et les plus hardies.

Le public applaudit avec enthousiasme.

Le roi ne cache pas son admiration.

Le carrousel se continue par des courses de têtes.

Les officiers écuyers de l'Ecole de guerre et de l'Ecole de Saumur exécutent ensuite un ballet merveilleux.

Une ovation spéciale leur est faite.

L'Ecole d'application reprend à son tour.

Un officier du cadre noir, le lieutenant Dilton, mène ensuite un très beau cheval anglo-arabe, que le président de la République offre au roi, et le monte à toutes les allures.

Le roi remercie très vivement M. Loubet de son attention et lui demande le nom de ce cheval.

— Il s'appelle *Vautour*, lui dit le président.

« Eh bien! réplique le roi, je vais le dépêtrer, en souvenir de ma visite d'aujourd'hui, je l'appellerai *Saint-Cyr*. »

Le public applaudit longuement.

L'escadron de Saint-Cyr clôture le carrousel par une course de haies.

Le carrousel terminé, le cortège officiel se retire au milieu des acclamations: « Vive le roi! Vive le roi! » crie-t-on.

Alphonse XIII salue en souriant.

Après le carrousel, le roi visite les parties de l'Ecole qu'il n'a pas encore vues.

Le roi passe ensuite dans la salle d'escrime, où il reste près d'un quart d'heure, et se fait présenter par M. Doumer les sénateurs et députés de Seine-et-Oise. A midi, le déjeuner est servi dans le réfectoire des recrues, exclusivement décoré pour la circonstance d'attributs d'armes.

A VERSAILLES

LA DÉCORATION DE LA VILLE

Versailles! que de pensées ce nom ne doit-il pas éveiller dans l'âme du jeune roi! C'est de là que Philippe V, son aïeul, partit pour aller régner sur l'Espagne, Versailles vit du souvenir de Louis XIV. L'ombre du grand roi le protège contre la décadence des cités sans industrie et sans commerce. Ses immenses avenues ont été percées pour permettre aux cortèges royaux de se déployer dans toute leur magnificence.

Quelles merveilleuses voies triomphales que ces avenues de Saint-Cloud et de Paris dont la majesté est encadrée de verdure et qui se perdent dans les bois!

Rendons cette justice à Versailles. Il s'est mis en frais pour recevoir le petit-fils de Louis XIV. Répondant à l'appel chaleureux de son sympathique maire, M. Bailliet-Reviroe, il a déployé toute sa coquetterie dans la décoration de ses rues.

En dehors même des voies que doit parcourir le cortège tout à l'heure, la plupart des maisons sont pavoisées aux couleurs françaises et espagnoles. Partout, les drapeaux flottent aux vents.

L'avenue de Paris et l'avenue Thiers sont plantées de mâts garnis de drapeaux et d'écussons aux armes de la maison d'Espagne surmontées de la couronne royale.

A l'extrémité de l'avenue de Paris, tout près de l'entrée du château, deux pylônes immenses attirent l'attention. L'un est fait de culasses, de sabres, de fusils, de hallebardes et entouré de canons de petit calibre; l'autre réunit tous les instruments du génie: pelles, pioches, pics, haches, etc. C'est un véritable petit musée de cette arme. Au milieu des fusils, des canons, des pelles et des pioches, on a placé des plantes vertes et des fleurs des champs. Les deux pylônes ne ressemblent en rien à ceux qui furent dressés pour recevoir le roi et la reine d'Italie, et cependant ils sont composés des mêmes éléments, ce qui témoigne de la fertilité d'invention des régiments du génie.

Dès le matin, Versailles s'est empli d'un joyeux tumulte, et la ville endormie s'est réveillée.

Les trains ne cessent de déverser des milliers de Parisiens et de provinciaux. Par toutes les avenues débouchent des automobiles, des voitures de maître, des fiacres, des cyclistes et des piétons. On dirait la migration d'un peuple. Quelle subsistance pour les restaurateurs! Ces braves gens sont dans la jubilation.

L'ARRIVÉE DU CORTÈGE

A 1 heure, les clairons et les trompettes sonnent, les tambours battent. Ce sont les troupes qui sortent de leurs casernes et commencent à former le haie. Une petite armée de gendarmes à pied et à cheval envahit les voies que doit parcourir le cortège et déblaie lentement le chaussée.

Les consignes sont des plus rigoureuses. L'attentat de la rue de Rohan a découpé le zèle des fonctionnaires.

La police en uniforme a été renforcée d'une nuée d'agents de la Sûreté, de commissaires de la Sûreté générale. Il y en a partout, sur la chaussée et dans la foule. Un œil exercé les distingue facilement.

C'est à 2 heures que s'ouvrent les grilles extérieures du château et que le cortège officiel fait son entrée.

Les gendarmes se présentent d'abord et les dragons à grande allure. D'un mouvement rapide, ils se rangent et, immobiles soudain, laissent passer les équipages. Ceux-ci, au trot, grelottent la déclivité de la cour, et c'est un tumulte superbe, ordonné avec goût.

Les chevaux sont couverts de housses blanches et les équipages blancs de poussière.

Des huissiers de Satory, le canon tonne et les musiques font rage. Par les avenues, la rumeur de la foule immense, les cris, les acclamations, les chapeaux qui s'agitent, les mouchoirs qui voltigent.

Le roi descend le premier de voiture et salue militairement le groupe de personnages officiels qui l'attend.

Il est reçu par M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, sévère et guindé; M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, souriant et épanoui; M. Poirson, préfet de Seine-et-Oise; M. de Nolhac, conservateur du château, simple et élégant; M. Bailliet-Reviroe, maire, et son Conseil municipal, aligné comme des soldats sous les armes; les députés de Seine-et-Oise, etc.

M. Poirson présente au roi le maire de Versailles, et celui-ci débite un très délicat compliment de bienvenue. Le roi serre la main au maire. Les conseillers municipaux sont présentés ensuite à Sa Majesté par le maire qui les salue militairement.

Tout ce protocole se déroule en quelques minutes.

LA VISITE DU CHATEAU

Le roi regarde autour de lui la splendeur des architectures et les statues géantes. On le devine ému et rêveur.

La visite du château commence aussitôt. M. de Nolhac guide le cortège royal avec tact et discrétion.

Voici le salle des gardes de la reine, toute de marbre rose et de bronze doré; voici le portrait de la duchesse de Bourgogne, par Sauterre; voici le buste de Marie-Antoinette. Il retient ainsi mieux la curiosité rêveuse du royal visiteur. Peut-être songe-t-il, en évoquant le souvenir de la belle et infortunée reine, que le pouvoir souverain a de terribles aïeux, et, sans doute, une association d'idées se fait dans son esprit entre la fin tragique de celle qui illumine ce palais de sa grâce et de sa jeunesse et l'attentat d'hier.

M. de Nolhac est toute science et tout esprit. Son ingénieux commentaire conduit le roi aux plus précieuses œuvres et aussi à celles qui lui doivent être le plus attrayantes par la qualité même du souvenir qu'elles évoquent.

Le conservateur du château a prié le roi de vouloir bien jeter un coup d'œil sur deux grands registres in-quarto reconverte d'un parchemin dont le ton jaune et bistré indique assez le vieillesse.

Ce sont les registres de l'ancienne paroisse de Saint-Julien et de la paroisse Notre-Dame de Versailles. Sous l'ancienne monarchie, les seuls registres tenus pour l'état civil étaient ceux des paroisses. Ceux que M. de Nolhac tient en mains et qu'au nom de la municipalité de Versailles il présente au roi contiennent l'acte d'ondoiement et l'acte de baptême du premier des Bourbons d'Espagne, le duc d'Anjou, plus tard Philippe V.

Le cortège traverse lentement les admirables salons, en examine les plafonds peints, les boiseries. La galerie des glaces étonne le roi qui s'arrête un instant à en considérer les dimensions célèbres.

Au milieu de la galerie, les portes vitrées sont ouvertes sur les balcons. Au dehors, éclatent des acclamations. Sa Majesté contemple le panorama inoubliable du parc où fusent, de distance en distance, les jets d'eau.

Les verdures, taillées et régulières, prolongent au loin leurs masses lourdes et luxueuses. Les statues allégoriques, en bord des boulingrins, se détachent en clair sur les feuillages. L'œil des images reflète l'image recevoir du féerique décor.

— C'est superbe! admirable! s'exclame le roi en se tournant vers M. Loubet.

Puis, la visite continue à travers le palais. Les appartements du roi, le salon d'Hercule enchantent le jeune prince.

Les portes sont ouvertes sur la tribune de la chapelle. Le roi admire le magnifique ordonnance de l'ornementation; M. de Nolhac raconte qu'eurent lieu dans cette enceinte le service funèbre de Louis XIV et le mariage de Marie-Antoinette.

Les galeries de tableaux ont manifestement ravi Alphonse XIII. Il s'approchait, demandait à M. de Nolhac des explications historiques et esthétiques ou formulait des appréciations d'un goût très sûr et très fin.

LA PROMENADE A TRIANON

Pour la promenade à Trianon, le cortège se reforme ou voiture dans le même ordre qu'à l'arrivée au château. Il suit les nobles avenues, longe le bassin de Latone, les Rocailles, le Char embourbé, les Dômes et le Bain d'Apollon.

De nombreuses invitations pour le parc ont été distribuées, et c'est au milieu d'acclamations sans fin, que cette ravissante promenade se déroule.

Le cortège ne s'arrête que quelques minutes au Grand Trianon. Au petit trot, on visite le Hameau puéril et joli, les jardins; on passe devant le Belvédère, la Grotte, le Rocher, le Laiterie, la Maison de la reine, le Moulin.

L'apothéose finale est au bassin de Neptune. Les invités s'y trouvent rangés en arc de cercle derrière un cordon de troupes.

Dès que le cortège royal paraît, les eaux jaillissent en gerbes blanches, en cascades capricieuses, et les invités crient: « Vive le roi! »

Au pavillon français, un lunch est servi. A en juger par le temps qu'ils sont restés à table, les hôtes n'ont pas dû y faire grand honneur.

A 4 h. 45, le cortège quitte le parc, les clairons sonnent, les tambours battent, et le cortège disparaît par la rue de la Paroisse et l'avenue de Saint-Cloud, au milieu des cris et des acclamations.

A. JANIN.

LE PROGRAMME DE DEMAIN

A 9 heures du matin, départ en voiture du palais des Affaires étrangères pour la revue de Vincennes. — A 9 h. 45, revue. — Midi, retour au palais des Affaires étrangères.

A midi 1/2, déjeuner militaire à l'Elysée.

A 8 heures du soir, dîner à l'ambassade d'Espagne. — Soirée à l'ambassade d'Espagne.

A CHERBOURG

Les fêtes se succèdent à Cherbourg. Un punch a été servi dans la salle des Halles aux sous-officiers français et espagnols. Le général Villiers et le commandant Léon représentaient le préfet maritime.

Un autre punch réunissait les quartiers-maîtres et mariers français et leurs camarades espagnols.

Dans les deux réunions, des toasts furent portés aux deux nations; des musiques militaires se firent entendre.

GOUJATERIE

Tandis que M. Loubet accompagnait avec une correction à laquelle tous ont rendu hommage Alphonse XIII dans sa visite à Notre-Dame de Paris, — à Marseille, M. Rioix, commissaire du 3e arrondissement, obligé de se rendre à l'église Saint-Joseph pour une enquête pour un vol commis la nuit, refusait de se découvrir en passant devant un autel au moment de l'Elévation.

Bien plus, il mécouçait le sacristain qui l'avait respectueusement rappelé aux convenances.

En voilà un qui espère en M. Combes, sans doute, pour son avancement.

MANŒUVRES NAVALES

Du 3 juillet au 3 août auront lieu des manœuvres navales sous la haute direction du vice-amiral Fournier. Doivent y participer: l'escadre active de la Méditerranée, la division de réserve, un certain nombre de bâtiments en réserve du port de Toulon et les flottilles de torpilleurs, ainsi que les sous-marins disponibles de la Méditerranée.

ECHOS RELIGIEUX

Le 50e anniversaire du cardinal Perraud

On nous télégraphie de Paray-le-Monial:

S. Em. le cardinal Perraud est arrivé mardi soir et partira le 3 juin.

En raison des temps pénibles que nous traversons, Son Eminence a préféré, aux magnificences des fêtes qu'on lui préparait, la solitude de Paray-le-Monial pour célébrer, dans le recueillement et la prière, le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale et de sa première messe.

Mgr l'évêque de Nancy

Mgr Turinaz, dans un avis où il prouve que les maires n'ont pas le droit de prendre copie des inventaires des fabriques et où il montre que le but de cette demande d'inventaire est évidemment de favoriser le malumisme sur le mobilier des églises», donne l'instruction suivante:

M. le préfet vient d'envoyer à MM. les maires une nouvelle circulaire au sujet de l'inventaire du mobilier des églises. Les raisons que j'ai exposées dans une lettre adressée à MM. les doyens, le 1er courant, subsistent en entier; les Conseils de fabrique et MM. les curés doivent se conformer aux décisions que contient cette lettre.

Informations du soir

ETRANGER. — L'émotion causée par l'attentat contre le roi d'Espagne a été universelle. Non seulement l'Europe mais tous les grands pays du monde s'en montrent affectés. L'écho de cet émoi a retenti dans plusieurs Parlements.

— A Lodz, en Russie, la situation est toujours très grave. Les grévistes s'agitent de plus en plus.

— Il est certain que le Sultan du Maroc a officiellement repoussé les propositions de la France.

LES BOMBES

Me Leydet, juge d'instruction, n'était pas encore rentré à son cabinet à 4 heures.

Il s'est rendu dans les bois de Vireflay pour retrouver les bombes indiquées par Vallina.

4 arrestations

Cette nuit, vers minuit, au moment du passage du roi sur le pont Alexandre, de nombreux coups de sifflets sont partis d'un groupe d'anarchistes qui entouraient Libertad.

On a arrêté quatre des individus surpris au moment même où ils sifflaient.

Les individus arrêtés se nomment Charles Robion, 19 ans; Léonard Debaecut, 24 ans; Emile Dutilleul, 22 ans, et André Roulant, 20 ans.

Tous quatre étaient porteurs de factures anarchistes et de nombreux sifflets.

Bordeaux, 2 juin. — A la suite de l'attentat commis contre le roi d'Espagne, les commissaire des gares ont reçu des instructions pour la surveillance des trains venant de Paris.

Hier soir, dans l'express arrivant à Bordeaux à 9 h. 54, les agents remarquèrent un jeune homme parlant espagnol et dont les allures parurent suspectes. Interrogé, il dit venir de Juvisy et se rendre à Irun.

Il portait à la figure une légère blessure qu'il dit provenir d'une chute de bicyclette. Il déclara se nommer Martinez, né en 1886, résidant en France depuis 1904 et ajouta qu'il se rendait à Santander.

Bordeaux, 2 juin. — Le jeune Espagnol nommé Martinez, qui, hier soir, avait été arrêté à l'arrivée de l'express de Paris et gardé provisoirement, est reparti ce matin pour l'Espagne.

En effet, les renseignements pris sur lui à Corbeil, où il a séjourné en dernier lieu, concordaient avec ses déclarations. Aucun soupçon ne pouvait peser sur lui.

Arrestation d'anarchistes espagnols

Perpignan, 2 juin. — La police espagnole a arrêté, hier, à Port-Bou (Espagne), près de la frontière, un commerçant qui est, croit-on, impliqué dans l'affaire de l'attentat d'avant-hier.

D'autres arrestations seront opérées ce matin. Des recherches sont faites à la gare de Cerbère pour savoir comment le colis qui contenait les bombes fut expédié à Paris.

AU PALAIS-BOURBON

M. Georges Berry et plusieurs de ses collègues de Paris déposeront lundi, à l'ouverture de la séance de la Chambre, un ordre du jour flétrissant l'odieux attentat commis dans la nuit de 31 mai contre la jeune souverain d'Espagne.

L'AMBASSADE FRANÇAISE A BERLIN

Berlin, 2 juin. — L'ambassade extraordinaire française est arrivée à 7 h. 1/2, ce matin. Elle a été reçue par le général de division Voe Arnim, commandant la 3e division de la garde, et par le lieutenant de marine Homann, attaché à la mission.

Par le même train est arrivé le lieutenant-colonel Von Hugo, attaché militaire à Paris et attaché, lui aussi, à la mission française.

Les hôtes de l'empereur, ce se rendant à l'hôtel, ont été salués, sur tout le parcours, par le public qui se découvrait.

DÉRAILLEMENT DE L'EXPRESS DE MADRID

Madrid, 2 juin. — Le train express venant d'Irun a déraillé ce matin à la station de Las Rozas, près de Madrid. Les détails manquent. Tous les courriers sont retardés.

LES LIQUIDATIONS

La Cour d'appel a confirmé le jugement rendu par le tribunal de Louddac contre les Sœurs d'Allinne et un jugement de tribunal de Lorient qui avait condamné la Sœur directrice de l'école de Pengaestac-en-Inzinzac (Morbihan), à 100 francs d'amende.

FEUILLETON DU 3 JUIN 1905 — 23 —

SANS BOUSSOLE

— Tu ne lui pardonnes sans doute pas le sortie ridicule qu'il a faite chez moi à propos de ta candidature. En politique, Sanderley a des idées excentriques. Je suis loin de les partager, mais qu'y faire? Après tout il y a des hommes assez dans tous les partis et si l'on se voulait voir que les personnes vraiment sérieuses ne sympathisent en tout et pour tout, il faudrait se résigner à vivre dans une solitude complète.

— Mais, s'écrie Yves avec vivacité, quel sortilège emploie donc cet homme pour que tu te portes ainsi garant de son honneur, pour que tu elles même jusqu'à compromettre ta signature afin de favoriser ses opérations commerciales.....

— Explique-toi, Yves, dit le capitaine frémissant.

— Oh! je n'avance rien dont je ne sois sûr. Est-il vrai qu'il y a sept ou huit mois, tu aies remis à Sanderley des lettres de recommandation auprès de plusieurs officiers du IIe corps d'armée, afin de lui faire obtenir une importante livraison de chaussures pour la troupe?

— Sans doute. Quel mal y a-t-il à cela? Je lui ai souvent rendu des services de ce genre, car ce maison a la spécialité des fournitures militaires.

Yves se croise les bras et regardant son frère en face:

— Et c'est toi, Olivier, toi, un officier français, qui prêtes ton nom et ton crédit à ces infâmes juifs, à ces sangsues.....

Olivier haussa les épaules.

— Tu es imbu de préjugés provinciaux, répondit-il. Je n'aime pas les juifs, loin de là, mais je dois reconnaître qu'ils ont, beaucoup plus que nous, le génie du commerce.....

— Le génie du vol et de la rapine, veux-tu dire.

— Bah! c'est encore une exagération. On les accuse le plus souvent sans preuve.....

— Ah! va donc demander au sous-intendant Bernard si les souliers fournis par Sanderley ne sont pas des articles de pacotille, avec semelles de liège ou de carton!

— En es-tu sûr? demanda Olivier en troublant.

— Mon cher, j'ai dans ma malle, en bon, deux spécimens de ces chaussures en question. L'un a été défoncé au bout de quatre jours. L'autre n'a jamais servi, mais nous avons constaté la semelle et constaté la fraude. Veux-tu les voir de suite?

— Inutile; je te crois sur parole. Mais je suis excessivement surpris et contrarié de ce que tu m'apprends. Jamais aucune plainte de ce genre n'a été formulée contre la maison Sanderley. J'espère, du reste, que l'officier d'administration et toi-même, vous ne doutez pas de ma bonne foi et de mon désintéressement dans cette fâcheuse affaire.

— Certainement, répartit Yves; nous te connaissons assez pour croire que tu es le premier trompé. Mais tout le monde n'est pas tenu d'avoir la même confiance, et c'est pourquoi je te prie de te montrer plus circonspect à l'avenir dans le choix de tes protégés.

— Tu se raison, je te remercie de m'avoir averti, répondit le capitaine.

— Très bien, mais cela ne suffit pas. J'ai promis que tu nous aiderais à obtenir réparation du préjudice causé. Grâce à cette promesse, on a consenti à surseoir au dépôt de la plainte en escroquerie.

— Tu as bien fait. Après tout, Sanderley a pu être trompé lui-même par les fabricants de chaussures. A coup sûr, il se prêtera à un arrangement amiable. Je lui en parlerai jeudi soir, car il viendra probablement dîner à la maison. Je te mettrai en courant.

— C'est entendu.

Olivier se leva et, après un instant d'hésitation, tendant la main à son frère:

— Yves, dit-il, répète-moi que tu ne doutes pas de moi. J'ai cessé de causer d'accueil, va..... Je souffrirais trop s'il me fallait perdre ton estime.....

Sa voix s'éteignit dans un sanglot. Très ému, Yves lui prit les deux mains.

— Rassure-toi, Olivier, répondit-il. Jamais je ne te supposerai capable de renier les traditions d'honneur et de loyauté qui nous ont été transmises par notre noble père, notre sainte mère. Mais sois prudent, et en même temps sois énergique pour résister à tous les entraînements, à toutes les séductions. Reste français, reste breton.....

— Oui, frère; compte sur moi, soutenu par ton affection, je saurai tout braver.

Et le capitaine sortit rapidement.

XVI

LE COUSIN DE L'AMÉRICAINE

Depuis l'explication qu'il avait eue avec son frère, Yves de Karvanec demeurait perplexe. Il avait ressenti d'abord une réelle irritation en voyant Olivier défendre Sanderley contre toutes les attaques et affecter une sorte de scepticisme au sujet des exigences de la société mondaine. L'influence de la femme étrangère avait donc exercé de grands ravages sur cette nature droite et loyale?

Puis, à cette irritation avait succédé une pitié profonde devant le cri d'angoisse échappé au capitaine qui, jusque-là, avait soigneusement caché ses souffrances intimes. Yves en était consterné, maintenant, son frère n'avait pas failli; il n'avait point oublié les grandes principes du droit et de l'honneur..... Mais, alors, pourquoi se laissait-il aller à des complaisances dont il ne pouvait se glorifier? Pourquoi semblait-il subir l'ascendant, non-seulement d'Eva, mais encore du méprisable Sanderley?

Un autre point restait obscur dans l'esprit de M. de Kervennec: comment expliquer la rupture totale des rapports et intimes existant autrefois entre Olivier et le colonel de Lagrenée? Comment Mme Durousier avait-elle cessé de voir cette Eva Jenner qu'elle avait tant contribué à fixer à Paris?

— Oh! j'en aurai le cœur net, se dit Yves après une nuit d'insomnie. Je vais aller rendre la visite du colonel et je lui demanderai une franche explication.

Il s'habilla et se préparait à sortir, lorsqu'une domestique frappa à la porte de sa chambre.

— Qu'y a-t-il? demande Yves.

— Un monsieur attend au salon; voici sa carte, répondit la servante.

Le mince morceau de vélin portait encore le nom du colonel de Lagrenée. A cette vue, Yves pousse une exclamation de surprise et se hâta de descendre.

Le colonel, grand et robuste vieillard, portant à sa boutonnière la rosette d'officier de la Légion d'honneur, se leva à son entrée.

— Pardonnez-moi, cher Monsieur, dit-il, de venir à cette heure matinale. Je me suis présenté chez vous, avant-hier. On m'a dit que vous étiez retenu à la Chambre une grande partie de la journée et, cependant, je tenais absolument à vous voir.

— Mon colonel, je me proposais moi-même d'aller chez vous ce matin. C'est donc à moi de vous demander pardon de m'être laissé devancer. Permettez-moi aussi de vous dire combien je suis heureux de vous revoir, après tant d'années de séparation.

Le colonel pousse un profond soupir.

— Oui, en effet, dit-il, il y a longtemps que nous ne nous sommes rencontrés..... Alors, j'avais des illusions..... Je croyais à la revanche prochaine..... Hélas! que de cruelles déceptions!.....

— C'est vrai, mon colonel. En vérité, il semble qu'à certaine moments les peuples comme les individus soient frappés de vertige. Et pourtant, pourtant, malgré tout, j'ai foi dans l'avenir.

— Moi aussi, dit M. de